

FONGIBILITE DES CREDITS - VIREMENTS DE CREDIT

MYSTERRA

<i>Section d'investissement</i>		Dépenses :	Recettes :
Chapitre 21	Art. 2188 - Autres immobilisations corporelles	3 000,00 €	
Chapitre 23	Art. 2312 - Agencements et aménagements de terrains	-3 000,00 €	
	TOTAL	0,00 €	TOTAL 0,00 €

Régularisation achat de matériel entretien espaces verts pour le parc